

Décision 17-DCC-73 du 06 juin 2017

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés GSA Premium Automobiles, DSA Millenium Automobiles, Millenium Automobiles, Garage du Parc et Grésivaudan Automobiles par la société Jean Lain Automobiles

Posted on: 23 juin 2017 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Société Jean Lain Automobiles

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)**

GSA PREMIUM automobiles », « DSA
MILLENIUM automobiles », «
MILLENIUM automobiles », « GARAGE
DU PARC » et « GRESIVAUDAN
automobiles

Lire

le texte intégral de la décision

54.5 Ko